

ATELIER DE SAINT-PATERNE

Société par actions simplifiée au capital de 568 150 euros
Siège social : Le Vigneau - 37370 Saint-Paterne-Racan
313 659 344 RCS Tours
(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT EN DATE DU 4 JUIN 2026

L'an 2026,
Le 4 juin,

LE SOUSSIGNE :

- Monsieur **Olivier Brossard**, né le 30 janvier 1975 à Chambray-lès-Tours (37), de nationalité française,
Agissant en qualité de Président de la Société,

I. A préalablement exposé ce qui suit :

Par courrier en date du 11 mai 2026, la Mairie de Saint-Paterne-Racan a adressé à la Société une attestation certifiant que l'adresse de son siège social, précédemment « *Le Vigneau, 37370 Saint-Paterne-Racan* », a fait l'objet d'un changement administratif et devient désormais « *12 rue Alexandre de la Bouillerie, 37370 Saint-Paterne-Racan* ».

En conséquence, et conformément à l'article 3 « *SIEGE SOCIAL* » des statuts de la Société, il appartient au Président de procéder à la modification corrélative dudit article.

II. A pris les décisions suivantes :

- Modification des statuts consécutive au changement administratif de l'adresse du siège social de la Société ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

* * *

PREMIERE DECISION

Modification des statuts consécutive au changement administratif de l'adresse du siège social de la Société

Le Président décide, conformément à l'article 3 « *SIEGE SOCIAL* » des statuts de la Société et en conséquence du changement administratif de l'adresse du siège social de la Société, de modifier le premier paragraphe de l'article 3 des statuts de la Société de la manière suivante :

« **Article 3 - SIEGE SOCIAL**

Le siège social est fixé :

12 rue Alexandre de la Bouillerie - 37370 Saint-Paterne-Racan ».

Le reste de l'article 3 demeure inchangé.

DEUXIEME DECISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et consigné au registre prévu par la loi.

Signé de manière électronique, conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil.

Monsieur **Olivier Brossard**

DocuSigned by:

43B2716DA9C34D6...